Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 029-212902514-20260312-2026D20-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DU DOIGT

DÉLIBERATION 2026D20

AFFECTATION DES RÉSULTATS - BUDGET ANNEXE COMMERCE

L'an deux mille vingt-six, le douze mars à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de SAINT JEAN DU DOIGT légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monique NEDELLEC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06.03.2026

Présents : Monique NEDELLEC, Marc BOIZARD, Marie-France ROLLAND, Clément REUNGOAT, Julie HOFER, Isabelle BIDEAU, Emmanuel TOCQUER, Michel CLEAC'H, Stéphane REMEUR, Anaïs MURLA, Laurent THOMAS, Yves-Marie DAYOT.

Absents ou excusés : Anne-Flore CZERWINSKI

Secrétaire de séance: Marc BOIZARD

Nombre de membres en exercice : 13
Présents : 12
Votants : 12

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monique NEDELLEC, après avoir adopté le compte financier unique de l'exercice 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide,

D'AFFECTER :

- L'excédent de fonctionnement de **12 057.15 €** au compte 1068 en recettes d'investissement, excédent de fonctionnement capitalisé
- Le déficit d'investissement de **- 3333.32 €** en 001 en dépenses d'investissement, solde d'exécution reporté

ADOPTÉ : à l'unanimité

Fait et délibéré, à SAINT JEAN DU DOIGT, les jours, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNE.

Le secrétaire de séance,
Marc BOIZARD

Le Maire,
Monique NEDELLEC

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DU-DOIGT 29 (Finistère)